



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Bordeaux, le 3 avril 2009

INVITATION A LA PRESSE

Présentation des indicateurs de résultats des lycées de l'académie de Bordeaux

Rectorat

**William MAROIS, Recteur de l'académie de Bordeaux, Chancelier
des universités d'Aquitaine,**

Chargée de communication

a le plaisir de vous convier à la présentation qu'il fera des indicateurs de résultats des lycées d'Aquitaine,

Mercredi 8 avril à 15h45

**dans les salons de l'hôtel de Poissac
27, Cours d'Albret à Bordeaux**

Contact :
Marion BOILEVIN

Téléphone
05.57.57.38.30

Télécopie
05.57.57.87.78

Courriel
chargcom@ac-bordeaux.fr

L'objectif est double. Il s'agit, tout d'abord, de rendre compte des résultats du service public national d'éducation en donnant à tous des éléments d'appréciation allant au-delà de l'affichage du seul taux de réussite des candidats.

Le second objectif est de fournir aux responsables et aux enseignants de ces lycées des éléments de réflexion pour les aider à améliorer l'efficacité de leurs actions.

Les indicateurs de résultats permettent également aux parents d'élèves, à tous les partenaires du système éducatif ainsi qu'aux journalistes, de **mieux comprendre ce qu'un lycée ajoute au niveau initial des élèves qu'il a reçus.**

■ **Comment apprécier les résultats d'un lycée ?**

Le **taux de réussite au baccalauréat** n'est pas le seul indicateur de résultat des lycées. Les **taux d'accès au baccalauréat** et la **proportion de bacheliers parmi les sortants** permettent d'apprécier le caractère plus ou moins sélectif des établissements et le parcours scolaire des élèves depuis leur entrée au lycée jusqu'au baccalauréat.

Les taux de réussite et d'accès de chaque lycée doivent être comparés à des **taux « attendus »** qui tiennent compte des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves qui le fréquentent. Ceci permet de dégager la **« valeur ajoutée »** du lycée et d'**offrir une approche relative de son efficacité.**

Le ministère ne publie **pas de classement** mais propose un regard croisé sur les trois indicateurs et les « valeurs ajoutées » correspondantes. L'ensemble de ces éléments

5, rue Joseph
de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux Cedex

donne **une image de la réalité complexe** que constituent les résultats d'un établissement.

⇒ **A partir du 8 avril, vous pourrez consulter les indicateurs à l'adresse suivante :**

<http://indicateurs.education.gouv.fr>

Les indicateurs de résultats des lycées de la session 2008 du baccalauréat seront mis en ligne le 8 avril 2009 sur le site du ministère :

<http://indicateurs.education.gouv.fr>.

Une brochure, disponible sur le site, précise les méthodes de calcul et d'interprétation des indicateurs.

Jusqu'à leur publication, les indicateurs font l'objet d'un embargo total.

Les organes de presse qui le souhaitent peuvent disposer gratuitement des indicateurs, le jour de leur mise en ligne, voire dès aujourd'hui, sous réserve de la signature d'une convention comportant deux clauses principales :

- le respect de l'**embargo total** sur les indicateurs jusqu'au **8 avril 2009 à 10 heures** ;
- l'**insertion** dans le corps de leur publication du **[communiqué joint en annexe](#)**.

Vous pouvez contacter le service communication du rectorat pour disposer des données concernant l'académie de Bordeaux :

- Marion BOILEVIN : 05.57.57.38.30

Pièces jointes : convention + communiqué